

Haie et mur

Autor(en): **Petit-Senn, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 41

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219806>

Nutzungsbedingungen

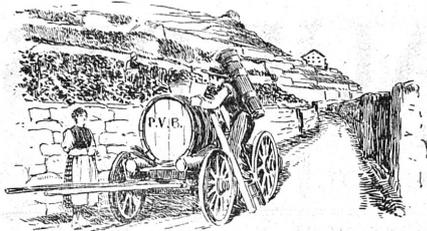
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE CHEF DE BANDE

LE soir, il est rentré vers les six heures chez lui ; il s'est assis à son bureau et, attirant à lui une feuille de papier bien réglée et margée, il a dressé sa « liste »... liste des heures, des journées, des noms. Car les vendanges sont terminées, l'heure est venue de régler les comptes.

Lui, ce n'est pas le « patron », c'est le « chef de bande », « Monsieur le Directeur », comme on dit. Il est à la tête des vingt-cinq vendangeurs et vendangeuses qui cette année, ont fait la récolte des vignes du domaine ; il règne sur les brantards, sur les mouchoirs rouges, sur les têtes brunes et blondes, sur les seilles, les paniers, les baquets. Il est grand et fort, assez âgé pour qu'on le respecte, assez jeune pour suivre sans fatigue et sans lassitude, pas à pas, la « bande ». Il a un panier à la main, il grappille, il a un bonnet bleu et un dahlia à la boutonnière. A neuf heures et à quatre heures, il donne un coup de sifflet pour la halte. Il prend le pain avec la troupe. Une demi-heure après, il siffle de nouveau : « En route !... » Et dans les ceps jaunés, enfin éclairés d'un tardif et merveilleux soleil, le chef de bande reprend sa place.

Du bas de la vigne, on entend sa voix bien timbrée :

— Hé brantard, ici une seille pleine !...
 — Ernest, tu ferais mieux de ne pas tant babiller et d'avancer tes rangs !
 — Et toi, petite, donne-moi ta place un moment que je fasse un peu d'avance à ta raie...
 — Si on en chantait une, jeunesse ?
 — Madame Claire, méfiez-vous ! Voilà un bien beau grapillon...
 — Eh mon té ! mademoiselle Anette, toute une souche que vous avez oubliée...
 Et ainsi de suite.

Il note son monde, il est, pendant ces jours de vendanges, l'homme de la vigne. Il maintient l'ordre, le bon esprit, la gaieté, l'entrain, il veille au travail, et aussi à la joie.

Le « patron », lui, charrie les gerles sur les longs « brecets ». On entend sa voix, on le voit arriver, debout sur le char. Il dit un mot ici et là ; aidé du brantard, il charge les gerles pleines et repart pour le pressoir. Il est tranquille sur ce qui se passe à la vigne en son absence : n'a-t-il pas son « chef de bande » ?

Vers midi, le brouillard s'est levé, le ciel est devenu bleu. Au bas de la vigne, les pierres plates du muret se sont tiédies au soleil et les bois roux, tout près, ont semblé descendre la côte, à la rencontre des ceps jaunés...

Ah ! ce matin, dans le brouillard, comme la vigne était mouillée ! Tous les « doubles » qu'on avait mis pour se garantir de cette rosée glaciale étaient percés en un rien de temps : bas de laine, guêtres, pantalons en drap de Berne, jupe de milaine prenaient l'eau et s'alourdisaient. Aux « neuf heures », il fallut faire un feu de souches et se sécher autant que possible.

Lui, le chef de bande, il était plus trempé encore que les autres, mais qu'importe ? Il faut prendre le temps comme il vient ! et puis... c'est le dernier jours des vendanges.

Ce soir, sa liste de journées en poche, le « chef de bande » est descendu jusqu'à la maison du « patron », au bas du village, de son pas égal, à peine un peu ralenti par la fatigue de ce temps de vendanges.

Et maintenant, ayant débouché une bonne

bouteille de ce « thé d'octobre » si cher aux Vaudois, les deux hommes causent.

De quoi ? De la récolte, naturellement, de la vigne, de la culture, du moût, du vin, des prix, de cet art du vigneron ancien comme Noël, et aussi des méthodes nouvelles, des bouillies bordelaises et des poudres cupriques, du mildiou et de l'oïdium du plant du pays et de l'américain.

Leurs phrases sont courtes et hâchées comme doivent être celles qu'échangent des généraux au soir d'une bataille.

— Et alors, le moût ?
 — ... Un franc quarante.
 — Et combien de gerles cette année ?
 — Nonante-neuf.

Un silence tombe, puis le chef constate, à mi-voix :

— Oui, l'année dernière, on avait fait passer cinq cents gerles au même vignoble. Ça fait que les frais de culture ?...

— Une fois qu'on aura tout vendu, il faudra encore y mettre de sa poche.

Encore un silence, et puis :

— Oui... faut espérer que l'année prochaine, ça ira mieux !

... Et c'est là la phrase de philosophie et de soumission de tous nos vigneronns cette année. « Faut espérer que l'année prochaine, ça ira mieux ! »

Pas de révolte, on accepte en silence la mauvaise récolte, tant de travail perdu, tant de fatigues, tant de labeurs qui ont courbé les échine... pour si peu ! Nos vigneronns sont tenaces et courageux, cela leur est déjà arrivé si souvent de travailler pour rien qu'ils ne s'en étonnent pas. Sitôt la dernière gerle versée sur le pressoir, on reprend courage et dès demain, on recommencera la longue suite des travaux patients, pour la prochaine récolte.

Il se fait tard. Le chef de bande a regagné sa maison : finies une fois de plus, les vendanges ! La dernière chanson du brantard Jean s'est éteinte. Les ceps dépouillés sont restés seuls dans la brume qui monte dans la nuit, dans l'automne qui déjà s'en va. Seilles et serpettes, brantes, gerles, brecets, tout va dormir jusqu'à l'année prochaine...

« Adieu paniers... vendanges sont faites ! »

(Journal d'Yverdon). Milandre.

SOUVENIRS LOINTAINS

LES journaux annoncent la venue très prochaine, en Suisse romande, de M. Ferdinand Buisson, qui fera des conférences à Martigny, Lausanne (lundi), Genève et Neuchâtel, où il enseigna. A ce propos, un de nos lecteurs nous adresse les lignes que voici :

Ferdinand Buisson est bien connu des vieux Lausannois. Il fit grand bruit, lorsque, professeur à l'Académie de Neuchâtel, il vint, en 1868, répéter à Lausanne la conférence qu'il venait de faire dans la première de ces villes, sous ce titre : « Une réforme urgente dans l'enseignement primaire. » Il s'attaquait surtout à l'histoire sainte, dont il critiquait l'effet moral dans l'école. C'était, au fond, une première apparition chez nous du Christianisme libéral, qui divisait depuis des années les églises protestantes de France. Théologiens, pasteurs et fidèles de la vieille croyance s'inquiétèrent de cette attaque directe. Il y eut une pluie de brochures à Neuchâtel, à Genève, à Lausanne. Dans cette dernière ville, nationaux et libristes s'accordèrent pour confier au professeur Samuel Chappuis, de la Faculté libre, le soin de donner la réplique à M. Buisson. Cet homme modeste vivait ignoré de la masse ; il était connu pour son grand savoir dans le monde théologique. Sa conférence fut l'une des plus belles manifestations de ce temps-là. Un mot de Louis Ruchonnet résume l'impression que les faits et les arguments présentés par Samuel Chappuis, fit sur l'auditoire de choix qui remplissait la grande salle de l'ancien Casino : « C'est irréfutable », dit-il à

Louis Monnet, en lui serrant la main, au sortir de la salle. Ferdinand Buisson était présent. La sincérité et la droiture dont il a fait preuve toute sa vie, ont dû lui faire avouer que, dans ce petit Pays de Vaud, il venait de trouver son maître. Toujours est-il que, lorsqu'il revint plus tard faire une conférence sur « La séparation des églises et de l'Etat », il se montra plus prudent ; il fit des concessions, si bien qu'un des membres du Comité qui l'avait appelé à Lausanne, l'admonesta à Beau-Séjour, après la séance, lui reprochant l'avoir osé « toucher à Voltaire ! »

Ferdinand Buisson a 84 ans. Il est resté toute sa vie fidèle à ses idées avancées, sans tomber dans les exagérations communardes, ou communistes ; on doit s'incliner devant cette solidité et cette unité de convictions, à une époque où tant d'hommes politiques évoluent si facilement, prêchant successivement les doctrines du socialisme extrême et des maximes racornies des vieux hommes d'Etat.

Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, en 1871, fit de Buisson un inspecteur scolaire. En 1879, Jules Ferry l'appela dans son ministère comme directeur de l'Instruction primaire, fonctions qu'il a remplies jusqu'au moment où, sauf erreur, ayant pris la défense de Dreyfus, il fut déplacé.

Ferdinand Buisson était au Congrès de la Paix, à Lausanne, en septembre 1869. A côté de Victor Hugo, Jules Ferry, Gustave Chaudey, il se distingua par son éloquence. Tout le monde parla de son discours, où il prêchait simplement la paix, tandis que de futurs communards et autres énergumènes, voulaient une grande guerre préalable ou une bonne lessive sociale. Notre Louis Favrat donna à cette occasion au *Conteur* un article en patois dont on parle encore. Voici comment il s'exprimait, dans son bon sens vaudois, à l'égard de ces énergumènes et aussi de Ferdinand Buisson : *Quiem trafi, quienna via ! ma fai, din clian moment, diable la paix que fasan, l'étai bau et bin la dierra dau Casino... Mâ quand fasan la paix, l'étai toparai dé biau. Lai yen avai yon, on petit minçolet, que lai diant Bosson, que fesai tan biau ourc. Crayon pas que sai on menistre ci z'inquié, pridze trau bin. Diant que lè on régent dé pé Noutzati. Bailleré gros po savai mena la leingua coumeint stu l'homme.* B.

HAIE ET MUR

Lhaie est une guirlande embaumée qui répand ses parfums et sa fraîcheur sur le chemin qu'elle accompagne ; c'est une cloison vivante où le printemps écrit sa venue en traits verdoyants et fleuris, où la fauvette chante et fait son nid dans les massifs de l'aubépine ; où l'abeille bourdonne, se pose et butine dans l'églantier ; où la rosée suspend ses gouttelettes qui scintillent aux feux du matin, où les liserons s'élèvent, entourant de leurs élégantes spirales les branches flexibles du buisson ; où l'automne jette ses teintes dorées qu'empourprent les rayons du soleil.

La haie alors est un charme ajouté aux paysages, et loin de les voiler, elle les complète et les anime ; des baies rouges, noirs, jaunes viennent s'y offrir aux oiseaux pour les nourrir durant les longs hivers, et le pauvre campagnard trouve dans ses branches sèches, brisées par l'aquilon, un aliment pour son modeste foyer ; puis quand l'automne l'a dépouillée des attraits de la belle saison, elle laisse voir au loin les aspects variés des campagnes assombries, et les sévères perspectives d'un sol couvert de frimas, blanchi de neige ou de givre.

Mais la haie ne réjouit pas seulement les yeux, elle se recommande encore par des avantages plus réels ; les arbres auxquels elle s'allie si bien donnent leurs fruits aux agriculteurs ; en laissant l'air circuler autour de ses branches, elle contribue à bannir des routes les flaquas d'eau croupissante et l'humidité qui les détériorent et les rendent si désagréables aux piétons ; enfin c'est une clôture qu'on maintient à la hauteur qu'on désire et qui ne déroge à la vue que ce qu'on veut bien lui cacher.

Comment se fait-il que la haie, en dépit de tous ses privilèges, soit si souvent supplantée par les murs ! Les murs ! agglomération de pierres informes, barrière infranchissable pour l'œil, contre laquelle le passant peut être broyé par un char mal dirigé, et l'ivrogne se briser la tête ; rempart malsain entretenant sur nos chemins la boue et l'humidité ; voile opaque, impertinent, qui enlève à l'indigent privé des biens de la terre le faible dédommagement de jouir au moins de leur aspect.

Si la loi défend à un propriétaire d'ôter le jour et la vue à son voisin, ce qu'elle fait en faveur d'un seul individu, ne doit-elle pas le faire en faveur de tous ? La voie publique, hélas ! est la seule propriété de bien des gens ; faut-il donc la dépouiller de ces tableaux rians qui la décorent ?

Dans certaines parties de notre belle Suisse, il est défendu de construire des murs ayant plus de trois pieds de haut, là surtout où ils cacheraient les admirables aspects de nos contrées.

Aussi, quand je vois ces fortifications qui, en été, nous grillent et nous éblouissent, j'ai souvent invoqué contre elles la trompette de Josué.

Mais je m'en tiens là, car si les impitoyables amateurs de remparts maçonnés, furieux contre moi, se décidaient à disposer de quelques pierres pour autre chose que pour faire des murs, ils pourraient bien me les jeter à la tête.

J. Petit-Senn.

MARTIN KULM DE MULHOUSE ET L'HOTELIER DE THANN

(Suite et fin)

A la cuisine cependant on tenait conseil, tous les gens de la maison y étaient rassemblés.

— Tout mangé ? s'écriait le digne hôtelier en hochant la tête d'un air de doute.

— Pas laissé miette, répondait la servante.

— Tout bu ? demandait l'hôtesse.

— Jusqu'à la dernière goutte, affirmait le valet.

— C'est un monstre ! un goulé de l'enfer, le malin peut-être en personne, répétait-on en chœur.

On commençait à se signer dévotement.

L'hôtelier se décida cependant à aller prendre lui-même les ordres de son hôte ; il entra dans la salle, son bonnet à la main.

— Faites-moi apporter encore une pinte de Rosenberg, histoire de me rafraîchir !... Mais vous me tiendrez compagnie, messire hôtelier !

La pinte fut apportée, on trinqua.

— Voilà qui est bien, l'ami, dit le soudard en riant sous sa moustache, maintenant faites-moi l'écot. Mes cinq pendants m'ont planté là ! Ils se seront sans doute attablés au Soleil d'or à St-Amarin, et de façon à ne plus pouvoir se remettre sur pied. Quand ils arriveront ici, ils pourront ronger les os et se curer les dents avec ces arêtes de truites. Ainsi faites-moi mon écot et prestement, car il faut que je me mette en route si je veux saluer avant le coucher du soleil la tour de St-Etienne à Mulhouse.

L'hôtesse se tenait derrière le guichet de la cuisine et regardait dans la salle avec quelques-uns de ses gens. Lorsqu'elle vit son mari faire l'addition à la craie sur l'ardoise, elle lui dit à voix basse :

— N'accepte rien de son argent, mon homme. Ce qu'il te payera aujourd'hui en bon argent, se changera demain en feuilles sèches, en tessons de bouteilles ou en sabots de cheval ! Ces malins esprits n'en font pas d'autres. C'est comme...

— Ça ne va pas, Trine, ça ne va pas ! Si c'est le malin en personne, on le verra bien, et on sera toujours à temps de jeter Join son argent. Je le suivrai de loin jusqu'à l'Ochsenfeld. Si c'est le diable, il ne pourra pas passer là, devant la croix de pierre, sans se décomposer et disparaître en ne laissant derrière lui qu'une panure de soufre. Mais dans le doute, je lui ferai un écot très raisonnable.

— Qu'est-ce que c'est que toutes ces chuchoteries ? s'écria l'étranger impatient. Ne puis-je pas avoir mon écot ? L'ardoise est-elle trop petite et la craie pas assez pointue ? Mon écot !

— Qu'est-ce que c'est que toutes ces chuchoteries ? s'écria l'étranger impatient. Ne puis-je pas avoir mon écot ? L'ardoise est-elle trop petite et la craie pas assez pointue ? Mon écot !

— Qu'est-ce que c'est que toutes ces chuchoteries ? s'écria l'étranger impatient. Ne puis-je pas avoir mon écot ? L'ardoise est-elle trop petite et la craie pas assez pointue ? Mon écot !

Tout en parlant, il avait bouclé son ceinturon, jeté son manteau sur une épaule, sa valise sur l'autre et tendait à l'hôtelier une bourse pleine. Celui-ci ne se fit compter qu'un florin, trois shellings et deux kreuzer, pour l'honneur, ajoutait-il, d'avoir hébergé un guerrier aussi illustre.

— Pas cher, pas cher du tout, l'ami hôtelier et conseiller de ville ! Je vous recommanderai à Mulhouse, et peut-être même que je reviendrai manger un morceau chez vous à la St-Théobald. Adieu maintenant !

Là-dessus, le guerrier sortit de l'hôtellerie, et se dirigea à grandes enjambées, du côté de l'Ochsenfeld, vaste plaine à peu près inculte et traversée à l'est par une ancienne route romaine.

Maitre Diebold Tschamser voulut pourtant savoir qui était celui qu'il avait servi si copieusement et à si bon compte.

— Ce ne doit pas être un homme comme les autres, dit-il à sa femme, encore toute stupéfaite, il faut que je le suive jusqu'à l'Ochsenfeld, c'est là où je l'attends !

— Je t'en conjure, ne le fais pas, Diebold, il te tordra certainement le cou, et t'entraînera avec lui dans quelque gouffre d'enfer où tu n'auras pas de sépulture chrétienne et resteras damné éternellement, car il est bien sûr Satan en personne. N'as-tu pas remarqué qu'il avait des griffes à ses doigts et un pied de bouc ?

Mais l'hôtelier du Cheval noir ne se laissa pas retenir. Sortant précipitamment par la porte de la grange, s'ouvrant sur le verger, il prit un chemin de traverse qui le rapprochait de l'Ochsenfeld, bien résolu cependant à se tenir à une respectueuse distance de son mystérieux hôte. Il l'aperçut bientôt, traversant la plaine d'un pas dégagé et sifflant quelque chanson.

L'hôtelier ayant marché plus vite que de coutume, fut contraint de s'arrêter pour reprendre haleine et ne put dissimuler un accès de toux. Le guerrier l'entendit, se retourna et fit quelques pas dans la direction de l'arrivant.

Celui-ci avait perdu contenance.

— Ai-je laissé quelque chose chez vous, que vous venez me rapporter ? maitre Tschamser, ou bien vous êtes-vous ravisé au sujet de l'écot ? — Je suis prêt à ajouter ce qui peut vous revenir raisonnablement. Parlez sans crainte.

— Pas le moins du monde, très honoré seigneur, illustre chevalier, balbutia-t-il tout tremblant, je venais simplement visiter un petit champ de seigle, dans le voisinage, et qui a bien de la peine à prospérer sur ce mauvais terrain.

— Eh bien, je vous souhaite bonne récolte, l'ami, et puisque j'ai la bonne chance de vous revoir et que j'ai appris à vous connaître comme brave et digne hôtelier, vous allez me promettre de venir me trouver à Mulhouse le 11 novembre prochain. C'est ma fête et nous mangerons ensemble l'oeie de la St-Martin. Car vous saurez que je suis Martin Kulm, le fils. Je suis à demeure à la maison paternelle tant que les expéditions de guerre ne m'en tiennent pas éloigné.

Le premier enfant venu saura vous l'indiquer. Vous me ferez le plaisir d'amener madame l'hôtesse et conseillère, votre féale épouse. Vous n'aurez pas honte de la compagnie que vous trouverez chez moi, car pour compères de la St-Martin j'ai l'honorable bourguemestre Roman Simon et le secrétaire de ville, Ulrich Wieland, avec leurs dignes épouses. J'aurai aussi mon vieux compagnon d'armes, Valentin Friess, celui qui, comme vous le savez, a pris un gonfanon à l'ennemi. Mais il faut que je vous quitte, si je veux avoir le temps d'arriver avant le couvre-feu et demander à mon cousin, le gardien du Jungenthor, des nouvelles de son vin d'Ober-Schoren, dont il dit tant de bien.

Nos deux nouveaux amis se donnèrent une bonne poignée de mains et se séparèrent en se promettant un joyeux revoir à la St-Martin.

Maitre Diebold Tschamser se hâta, comme on peut le croire, de rentrer à la maison, pour dissiper les inquiétudes de sa digne épouse, qui l'attendait dans des transes mortelles.

— Nous, clorons ce récit en ajoutant que déjà Martin Kulm, le père, s'était distingué par de

nombreux faits d'armes, et que son fils s'était montré digne de lui. A ce que la chronique rapporte, il avait servi successivement quatre rois de France ; c'était un homme intrépide et de taille gigantesque. Son grand renom de bravoure avait contribué au gain de plus d'une bataille et pénétré dans les pays les plus éloignés. En raison de ses importants services, comme de son appétit extraordinaire, il recevait toujours double solde pendant la campagne. Il lui fallait, ajoute la chronique, la ration de six hommes pour satisfaire complètement son robuste appétit.

A Stöber.

ROYAL BIOGRAPH. — Au programme de cette semaine, il convient de mentionner tout particulièrement « **Le Diable au Volant !** », grand film d'aventures tragi-comiques en 4 parties. — Mentionnons encore « **Le Ranchero de Montana** », qui nous permettra d'apprécier l'extraordinaire cow-boy Jack Hoxie dans des scènes absolument mouvementées et passionnantes. — Egalement les dernières actualités mondiales et du pays par le « **Ciné-Journal Suisse** » et les toujours très intéressants cinémagazines « **Pathé-Revue** ». — Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 11 octobre, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

THEATRE LUMEN. — Donnant suite à de nombreuses demandes, la direction du Théâtre Lumen s'est assurée pour cette semaine la présentation à Lausanne du remarquable spectacle cinématographique : « **Livingstone** », grand film documentaire et dramatique en 6 parties, qui traite la vie, l'œuvre et la mort du pionnier de la civilisation au cœur de l'Afrique. — A la partie comique, le désopilant Ploum, dans « **Ploum couturier !** », succès de fourire en 2 parties. — A chaque représentation, les actualités mondiales et du pays, par le « **Ciné-Journal Suisse** » et le « **Pathé-Revue** » cinémagazine. — Ajoutons qu'en suite d'une autorisation spéciale, les enfants non accompagnés peuvent assister à la présentation de cette œuvre, mais en matinée seulement. — Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 11 octobre, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, Éd.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

AVIS AUX FIANCES

Pour vos Meubles

Adressez-vous en toute confiance à la
HALLE AUX MEUBLES
2, Rue Mauborget vis-à-vis Hôtel de France
Maison Marschall — Téléphone 99.99
Précédemment rue de la Louve, 4
Escompte spécial de 5% en se référant du Journal.



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
« Les Ifs » St-Roch, Lausanne Tél. 45.49
Se rend dans toutes les localités du canton.

CHEMISERIE DODILLE

Rue Haldimand, LAUSANNE
COLS, CRAVATES, CHAUSSETTES, Sous-VÊTEMENTS
Spécialité de Chemises sur mesure

S. Geismar

Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne